

Hauts-de-France, Nord  
Villeneuve-d'Ascq  
Quartier Le Château,  
avenue de la Chatellenie

## **Stade métropolitain, actuellement Stadium Lille Métropole**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA59005604

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle

Degré d'étude : recensé

### **Désignation**

Dénomination : stade

Appellation : Complexe sportif métropolitain, Stadium Lille Métropole, stadium nord

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, MY, 7

### **Historique**

Conçu au sein d'un vaste complexe sportif métropolitain, le stade omnisport est (avec le musée d'Art Moderne) l'un des deux équipements de rayonnement métropolitain portés par la Communauté Urbaine De Lille (CUDL) et implantés sur le territoire de la ville nouvelle pendant sa réalisation.

Le projet précède d'ailleurs celui de la ville nouvelle. En effet dès décembre 1965, le président du comité régional des sports Guy Debeyre (par ailleurs recteur responsable de l'implantation des universités) décide de la création, sur le territoire de Flers, d'un complexe sportif métropolitain. L'équipement est inscrit dans le schéma d'aménagement du secteur est de Lille (1970). Son implantation est décidée au sein du nouveau quartier du Château, où il est facilement desservi par le métro VAL (Véhicule Automatique Léger, station Pont-de-Bois, au sud) et l'autoroute.

La CUDL est maître d'ouvrage et l'ÉPALE agit en tant que maître d'ouvrage délégué. Le projet est confié à l'architecte Roger Taillibert, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, assisté de Guy Fauchille, architecte à Hellemmes.

Installé sur plus de 15 hectares, le stade comporte à sa conception :

- un terrain d'honneur avec pelouse en gazon naturel chauffé, et arrosage automatique,
- une piste d'athlétisme de 400 m, et ligne droite de 140 m - 8 couloirs - en matériau synthétique,
- 2 aires de saut en hauteur,
- 2 aires de saut en longueur,
- 2 aires de lancement de poids,
- 2 aires de lancement de javelot,
- 1 piste de steeple avec rivière,
- 1 accès marathon,
- une tribune couverte de 6 000 places ; une seconde tribune est ajoutée sur décision du conseil communautaire de janvier 1974,
- des gradins pour 14 000 places,
- éclairage du terrain adapté pour les retransmissions télévisées,
- des locaux sous tribune : vestiaires, salle de musculation, locaux pour la presse, unité administrative, infirmerie, locaux d'entretien, sanitaires,

- des terrains d'entraînement avec : une pelouse tous temps en gazon artificiel, une pelouse en gazon naturel avec piste d'athlétisme de 400 m à 6 couloirs, une plaine de jeux et de lancers,
- des parkings.

Les travaux débutent en juillet 1973. Ils sont interrompus plusieurs mois suite à un problème dans la conception des mâts supportant la couverture des tribunes (octobre 1974).

L'équipement est inauguré le 29 mai 1976 et ouvre à l'occasion des championnats de France d'athlétisme le 25 juin 1976. Il est nommé Stade omnisport métropolitain (car fonctionnant au sein d'un complexe omnisport plus large), Stadium Nord et enfin Stadium Lille Métropole.

Il est rénové et agrandi en 2003.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1976 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Roger Taillibert, Guy Fauchille (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Communauté Urbaine De Lille (CUDL) (commanditaire, attribution par source), ÉPALE (commanditaire, attribution par source)

## Description

Le Stade métropolitain est située au sud du quartier du Château, le long de l'avenue de la Châtellenie, qui le dessert. Il est bordé au nord par une vaste plaine de sports et de loisirs, riveraine du lac des Espagnols, avec laquelle il constitue un vaste complexe multisports. À l'est il est longé par le boulevard du Breucq et l'autoroute urbaine.

De forme elliptique, le stade est cerné par les tribunes et les gradins, ceinture continue qu'interrompent deux accès directs à la piste pour les sportifs, côté nord et sud. Les gradins (tribunes basses découvertes) sont installés sur le versant du talus qui ceint le stade, fruit du léger encaissement de la surface de jeu. Les tribunes hautes, couvertes, sont localisées à l'est (tribune d'honneur) et à l'ouest (tribune supplémentaire par rapport au programme initial) et posées sur des structures en béton. L'arrière des tribunes ainsi qu'une partie des espaces situés sous ces dernières accueillent sur trois niveaux les vestiaires, sanitaires, locaux techniques et de sécurité, l'infirmerie, une salle de musculation, et les bureaux. Les tribunes sont couvertes par une toiture plissée sur charpente métallique soutenue par des haubans arrimés à 10 mâts en béton, inclinés vers l'extérieur du stade.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : métal en couverture

Plan : plan centré

Couvrements : charpente métallique apparente

## Typologies et état de conservation

Typologies :

## Statut, intérêt et protection

La gestion de cet édifice sportif est assurée par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AR Hauts-de-France. B 3183. **Ville nouvelle de Lille-Est ; Complexe sportif métropolitain ; stade omnisports.** ÉPALE, [dépliant, vers 1973-1974].

### Bibliographie

- Communauté urbaine de Lille (CUDL). **Le Livre Blanc de la Ville nouvelle de Lille-Est.** Brochure, non daté [vers 1985].

## Liens web

- Reportage sur la création du stade, diffusé sur le site de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). [consulté le 1 avril 2023] : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/rcf02003699/les-travaux-du-stade-lille-metropole-il-sera-pret-pour-le-championnat-de>

## Illustrations



En 1978 : vue aérienne du stade  
(AC Villeneuve d'Ascq ; 16W3).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20215900470NUCA



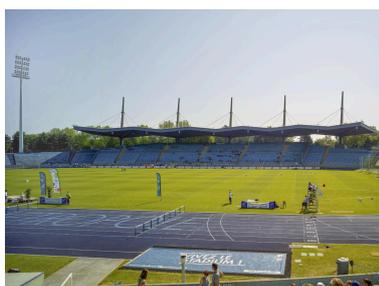
La tribune ouest et le terrain.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20185900081NUCA



La rampe d'accès et l'entrée.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20185900053NUCA



Vue de la tribune et des  
gradins ouest depuis le sud.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20185900052NUCA



Les gradins, la tribune est  
et le terrain depuis l'ouest.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20185900051NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Quartier Château (IA59005195) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



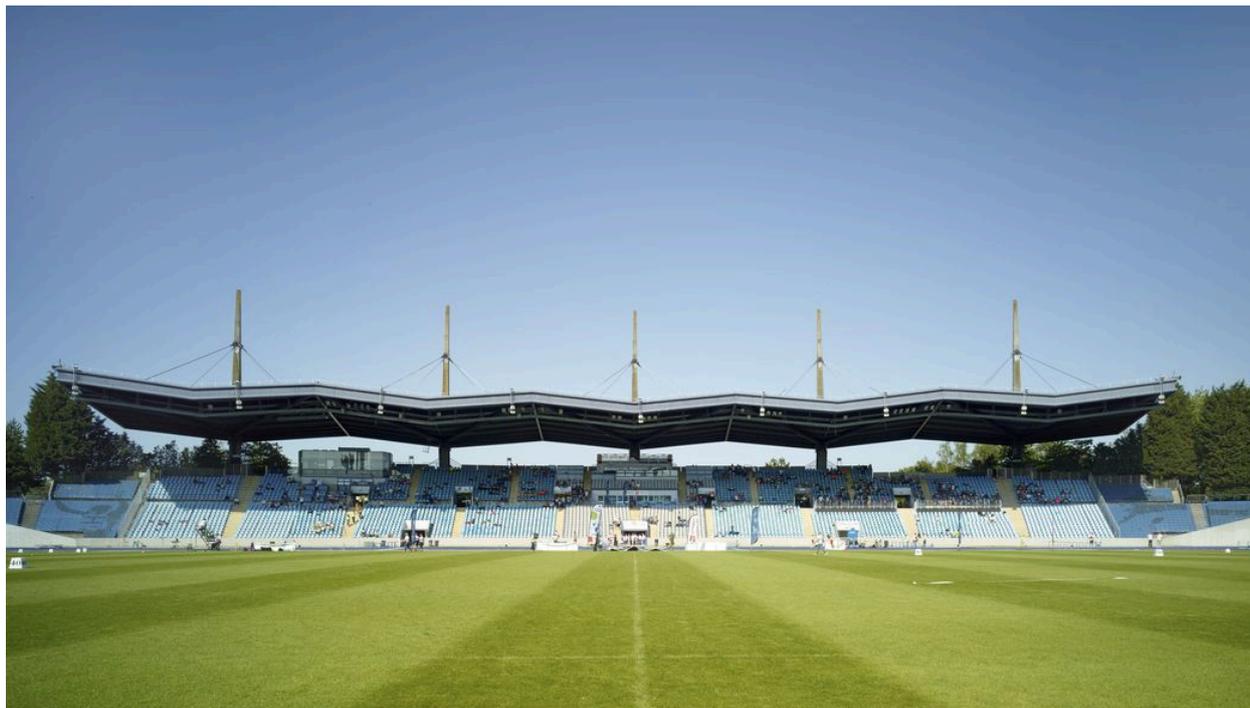
En 1978 : vue aérienne du stade (AC Villeneuve d'Ascq ; 16W3).

IVR32\_20215900470NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Villeneuve d'Ascq  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La tribune ouest et le terrain.

IVR32\_20185900081NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



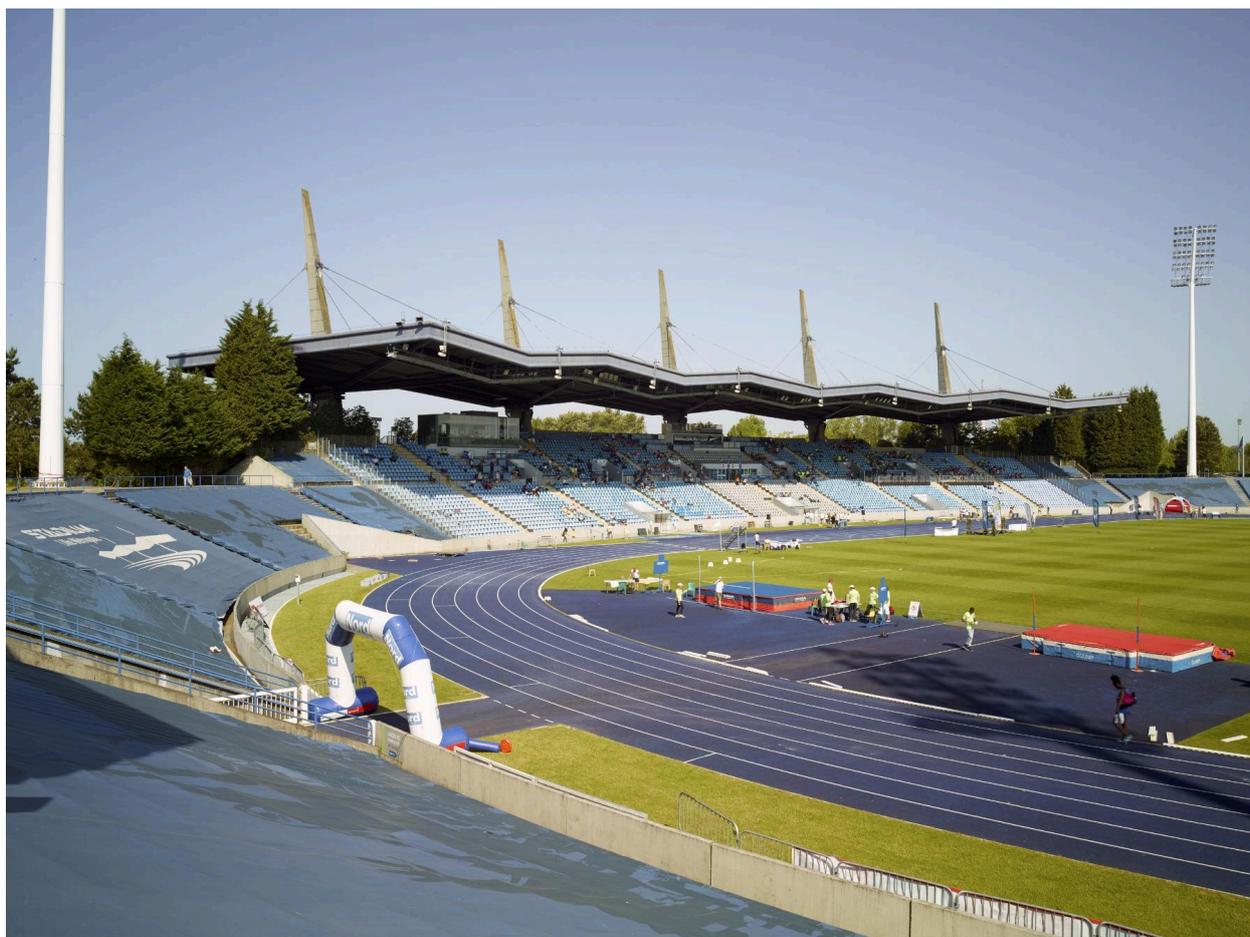
La rampe d'accès et l'entrée.

IVR32\_20185900053NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la tribune et des gradins ouest depuis le sud.

IVR32\_20185900052NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les gradins, la tribune est et le terrain depuis l'ouest.

IVR32\_20185900051NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation